



communiqué

N°: 94
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 4 JUIN 1982

SIGNATURE D'UN ACCORD D'ASSURANCE-INVESTISSEMENT ENTRE LE CANADA ET MALTE

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui qu'un accord relatif à l'assurance-investissement à l'étranger a été signé le 24 mai 1982 à Valletta par M. Ghislain Hardy, Haut-commissaire du Canada auprès de Malte, et M. Edwin A. Causon, Secrétaire par intérim, Ministère des Affaires étrangères de Malte. Relié directement au programme d'assurance-investissement à l'étranger administré par la Société pour l'expansion des exportations (SEE), cet accord vise à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt des deux pays.

Le Canada a déjà signé 30 accords de cette nature avec des pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles, d'Europe et du Pacifique. Des négociations se poursuivent avec 16 autres pays à cet égard.

L'accord facilitera l'assurance des investissements aux termes du programme de garantie d'investissements de la SEE, programme qui protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger par suite d'aléas politiques dans le pays hôte.